SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3190000: etablissements et services d'education et d'hebergement

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 26/02/2015)

Voir Sous-secteurs 3190001, 3190002 et 3190099 et les sous-comités 3190100 et 3190200.

Le document concernant le champ de compétence est consultable ici.